

Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Promouvoir la collaboration entre les acteurs du développement

Le Conseil communal in corpore a reçu hier, jeudi 29 avril, près de 300 représentants des quelque 750 entreprises et succursales implantées dans la commune, en présence de responsables du service cantonal de l'économie, de l'office de promotion économique, de la chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, ainsi que de l'union neuchâteloise des arts et des métiers.

A l'occasion de cette rencontre, le Conseil communal a présenté l'organisation générale de la commune et ses objectifs prioritaires. Après avoir souligné l'apport prépondérant des entreprises de la place au développement du Val-de-Travers, le Conseil communal a exprimé son désir de collaborer activement avec l'économie régionale. « Construisons ensemble notre avenir », a notamment lancé l'exécutif, citant le titre de son programme de législature.

Dans cette perspective, le Conseil communal a dévoilé le concept des « 7 à 9 de l'économie ». Dès le mois de juin, cette plateforme devra permettre aux collectivités, entreprises et associations professionnelles de plancher ensemble sur les potentiels de développement de la région, pour élaborer des projets concrets.

A l'issue des présentations, les personnes présentes ont noué des contacts enrichissants lors d'un apéritif-rencontre. A cette occasion, les cadres et chefs des différents dicastères se sont mis à disposition pour répondre aux questions des entreprises, dans un cadre convivial et dynamique.

De tels moments d'échanges sont précieux pour identifier les potentiels de développement que recèle notre tissu économique, tout en cultivant les relations de proximité qui font la force de notre région. Avec l'ambition de contribuer, même modestement, à solidifier les emplois d'aujourd'hui et à construire ceux de demain.

Val-de-Travers, le 30 avril 2010

LE CONSEIL COMMUNAL